



Être accompagné

INTÉGRER ET FIDÉLISER VOS NOUVEAUX TALENTS

DÉVELOPPER ET RENDRE ATTRACTIVE VOTRE MARQUE EMPLOYEUR

INTÉGRER ET FIDÉLISER VOS NOUVEAUX TALENTS

C'est quoi ?

Votre secteur manque d'attractivité ? Vous avez du mal à attirer de nouveaux salariés ?

Opcop EP en Hauts-de-France, vous propose une solution facile et rapide 100% financée, pour valoriser vos métiers, vos atouts et votre marque employeur. Vous bénéficiez de l'accompagnement sur mesure d'un consultant expert en ressources humaines.

1 Bénéficiaires

Les entreprises de moins de 250 salariés relevant de l'Opcop EP.

2 Contenu

Vous bénéficiez d'un pré-diagnostic de vos pratiques de recrutement, de 3 séquences collectives d'élaboration d'un plan d'actions puis d'un accompagnement individualisé pour sa mise en place. Ce plan d'actions comprend, à titre d'exemples, les items suivants :

- L'élaboration du profil de poste
- La rédaction et la diffusion d'une offre attractive
- Le sourcing des candidats
- La conduite des entretiens de recrutement
- L'accueil, l'intégration et la fidélisation...

3 Avantages

Vous bénéficiez :

- de l'expertise d'un consultant spécialisé
- d'un appui individualisé
- d'outils clés en main : fiches pratiques, boîte à outils et kit spécifique

4 Dates - Lieux

Septembre à décembre 2021

- 1 pré-diagnostic individuel
- 3 demi-journées en atelier collectif

Sessions proposées sur 4 territoires :

Lille, Compiègne, Douai et Calais

5 Financement

Cette prestation est financée à 100 % par l'Opcop EP, avec le soutien de la DREETS Hauts-de-France, dans le cadre du dispositif exceptionnel Prestation de conseil en ressources humaines (PCRH).

6 Démarche

- ✍ • Contactez votre **conseiller Opcop EP**
- ✍ • ou **inscrivez-vous en ligne**